

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 4 avril 2023

L'an deux mil vingt-trois, le quatre avril, le Conseil Municipal de la Commune d'Asserac dûment convoqué le 28 mars 2023 s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil municipal en Mairie, 44 410 ASSERAC, sous la présidence de Monsieur Joseph DAVID, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de conseillers présents : 18 puis 19 (20h42)

Nombre de votants : 18 puis 19 (20h42)

Présents : DAVID Joseph, SIMON Pierre, LEVESQUE Christine, PERRAIS René, HUAUME Marianne, LE CARFF Patrick, LEHEUDE Béatrice, GUERANGER Patrice, BILLON Annie-Laure, THOBIE Cyntia, LE ROUX Stéphanie, HALGAND Sébastien, LOGODIN DOMINIQUE, GAZEAU Mariamne, BERTHO Olivier, LE FUR Alain (à partir de 20h42), COQUENE Laura, CRUSSON Emma, BOUDRO SANDRINE.

Absents : LE FUR Alain (jusqu'à 20h42)

Secrétaire de séance : Mariamne GAZEAU

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 20h11

Procès-verbal du Conseil Municipal du 7 février 2023

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 7 février 2022 n'appelle pas d'observation. Il est approuvé à l'unanimité des présents.

1.Finances : Vote du compte de gestion 2022

Rapporteur : Monsieur Pierre SIMON

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, déclare que le compte de Gestion du Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni réserve ni observation de sa part.

Voix pour : 18 Abstention : 0 Voix contre : 0

2.Finances : Vote du compte administratif 2022

Rapporteur : Monsieur Pierre SIMON

En l'absence de Monsieur Le Maire, et sous la présidence de M. Pierre SIMON, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2022.

Voix pour : 17 Abstention : 0 Voix contre : 0

3.Finances : Affectation des résultats du compte administratif 2022

Rapporteur : Monsieur Pierre SIMON

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'affectation du résultat du compte administratif 2022 présentée ci-dessus.

Voix pour : 18 Abstention : 0 Voix contre : 0

4.Finances : Vote des participations 2023 à l'école publique Jacques Raux

Rapporteur : Monsieur Pierre SIMON

**Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu l'avis des commissions enfance-jeunesse et finances,**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Décide d'accorder les participations 2023 à l'Ecole publique Jacques Raux telles que présentées ci-dessus.**
- **précise qu'à titre dérogatoire, les dépenses relatives aux sorties scolaires, voyages scolaires et activités sportives pourront être mandatées avant l'exécution de la prestation afin de répondre à un besoin de réservation pour certaines activités.**

Voix pour : 18 Abstention : 0 Voix contre : 0

5.Finances : Vote des participations 2023 à l'école privée Sainte Anne

Rapporteur : Monsieur Pierre SIMON

**Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu l'avis des commissions enfance-jeunesse et finances,**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide d'accorder les participations 2023 à l'Ecole privée Ste Anne telles que présentées ci-dessus.

Voix pour : 18 Abstention : 0 Voix contre : 0

6.Finances : Vote de la subvention 2023 au CCAS

Rapporteur : Monsieur Pierre SIMON

**Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu l'avis de la commission finances,**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'allouer une subvention de 7 200 € au CCAS pour l'année 2023. Cette dépense sera inscrite sur le compte 657362 du BP 2023.

Voix pour : 18 Abstention : 0 Voix contre : 0

7.Finances : Vote des participations 2023 aux organismes extérieurs

Rapporteur : Monsieur Pierre SIMON

**Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu l'avis de la commission finances**

Le Conseil municipal, à l'unanimité décide d'allouer aux organismes extérieurs les participations 2023 suivantes :

Voix pour : 18 Abstention : 0 Voix contre : 0

8. Finances : Créances éteintes

Rapporteur : Monsieur Pierre SIMON

Le Conseil municipal, à la majorité, :

- prend acte des créances éteintes pour un montant total de 16 692 € tels qu'énoncées ci-dessus.
- dit que les crédits seront inscrits au compte 6542 du BP 2023.

Voix pour : 15 Abstention : 3 Voix contre : 0

9.Finances : Vote des taux d'imposition 2023

Rapporteur : Monsieur Pierre SIMON

- Le Conseil Municipal, à la majorité, détermine les taux suivants pour l'année 2023 :**
- Taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties : 38.95 %
 - Taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties : 69.05 %

-Taux de la taxe d'habitation des résidences secondaires ou autres locaux non affectés à l'habitation principale : 18.56 %

Voix pour : 12 Abstention : 2 Voix contre : 4

Monsieur Alain LE FUR arrive en cours de séance à 20h42.

10.Finances : Tarifs municipaux 2023

Rapporteur : Monsieur Pierre SIMON

Le Conseil municipal, à l'unanimité, adopte les tarifs municipaux 2023 tels que définis ci-dessus.

Voix pour : 19 Abstention : 0 Voix contre : 0

11.Finances : Vote du budget primitif 2023

Rapporteur : Monsieur Pierre SIMON

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 1612-1 et suivants et L. 2311-1 à L. 2343-2,

Vu l'avis de la commission finances

Le Conseil Municipal, à la majorité :

- **adopte le budget primitif de l'exercice 2023 tel que présenté en annexe.**
- **Dit que ce dernier est voté :**
 - au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;**
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement**
- **délègue à Monsieur le Maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits entre chapitres dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, et à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel;**

Voix pour : 17 Abstention : 0 Voix contre : 2

12.Affaires générales : actualisation des commissions municipales

Rapporteur : Patrice GUERANGER

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du 23 juin 2020 instaurant les commissions thématiques,

Considérant la demande de Mme Mariamne GAZEAU de modifier sa présence au sein des commissions municipales,

Le Conseil municipal, à la majorité, actualise la composition des commissions municipales thématiques telle que présentée ci-dessus.

Voix pour : 18 Abstention : 1 Voix contre : 0

13. Affaires générales : convention cadre pour la mutualisation des services entre Cap Atlantique et Assérac

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le point est ajourné à une prochaine séance.

14. Sécurité: convention FFSS44 pour la surveillance de la plage de Pont Mahé

Rapporteur : Monsieur Patrick LE CARFF

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec la fédération française de sauvetage et de secourisme 44 pour la surveillance de la baignade de Plage de Pont Mahé pour la période du 1^{er} juillet au 31 août 2023 ci-annexée.

Voix pour : 18 Abstention : 1 Voix contre : 0

15. Enfance-jeunesse : Dénomination du nouveau bâtiment enfance-jeunesse

Rapporteur : Madame Mariamne GAZEAU

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve la dénomination du bâtiment enfance-jeunesse situé 3 rue du Pont de Bois et destiné à accueillir les services enfance-jeunesse : « Terre d'enfance ».

Voix pour : 19 Abstention : 0 Voix contre : 0

16. Ressources humaines : créations et suppressions d'emplois permanents

Rapporteur : Monsieur Olivier BERTHO

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le code général de la fonction publique et notamment son article L.332-23
Vu l'avis de la commission personnel
Vu l'avis du comité social territorial en date du 3 février 2023

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **Décide de créer et supprimer les emplois permanents tels que présentés dans les tableaux ci-dessus au 1^{er} mai 2023,**
- **Dit que le tableau des effectifs s'établit au 1^{er} mai 2023 comme suit :**

Voix pour : 19 Abstention : 0 Voix contre : 0

17.Ressources humaines : créations d'emplois non permanents.

Rapporteur : Monsieur Olivier BERTHO

**Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le code général de la fonction publique et notamment son article L.332-23**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de créer 2 emplois contractuels pour accroissement temporaire d'activité et besoin saisonnier tel que présenté ci-dessus.

Voix pour : 19 Abstention : 0 Voix contre : 0

18.Ressources humaines : actualisation du RIFSEEP

Rapporteur : Olivier BERTHO

- Le Conseil municipal, à l'unanimité,**
- **Décide d'actualiser le régime indemnitaire de fonctions, de sujétions, d'expertise et d'engagement professionnel versée selon les modalités définies ci-dessus.**
 - **Autorise Monsieur le Maire à fixer par arrêté individuel le montant perçu par chaque agent au titre des deux parts de la prime dans le respect des principes définis ci-dessus.**
 - **Dit que les dispositions de la présente délibération prendront effet au 1^{er} mai 2023.**
 - **Précise que les délibérations du 17 septembre 2018, 26 novembre 2018 et 17 mai 2022 instaurant le régime indemnitaire antérieurement sont abrogées en conséquence.**
 - **Dit que les crédits correspondants seront prévus et inscrits au budget.**

Voix pour : 19 Abstention : 0 Voix contre : 0

19.Ressources humaines : convention d'adhésion à la médecine de prévention du centre de gestion de Loire-Atlantique

Rapporteur : Monsieur Olivier BERTHO

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'adhésion au service de médecine de prévention du centre de gestion de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique.

Voix pour : 19 Abstention : 0 Voix contre : 0

20.Économie : Actualisation du règlement du Marché

Rapporteur : Monsieur Olivier BERTHO

Le Conseil municipal, à l'unanimité, actualise le règlement du Marché ci-annexé.

Voix pour : 19 Abstention : 0 Voix contre : 0

21.Environnement : convention de balisage des itinéraires de randonnée

Rapporteur : René PERRAIS

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **Approuve la convention de balisage itinéraire de randonnée**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer cette convention et tous les actes y afférents.**

Voix pour : 19 Abstention : 0 Voix contre : 0

22.Informations et questions diverses

- Décisions du Maire

DM2023-5	06/02/2023	Concession cimetièrre E557	129,00 €	MEJEAN D
DM2023-6	06/02/2023	Concession cimetièrre AC 80	129,00 €	EONNET Y
DM2023-7	20/02/2023	Achat d'un micro tracteur Iseki TM 3267	20 229 €	Meca service
DM2023-8	20/02/2023	Remplacement d'un candélabre suite a sinistre	2 234,84 €	TERRITOIRES D'ENERGIE
DM2023-9	07/03/2023	Entretien du tracteur Class Arion 620	4 487,12 €	DUBOURG
DM2023-10	07/03/2023	Renouvellement du PI n°34 route de la Malabrie	2 820,52 €	SAUR
DM2023-11	07/03/2023	Balayage et nettoyage des caniveaux	5 946,50 €	THEAUD
DM2023-12	07/03/2023	Entretien remorque	2 939, €	SARL LABASSA SOUDE
DM2023-13	07/03/2023	Achat de vêtements de travail - service technique	2544,15 €	SOULAINÉ

DM2023-14	07/03/2023	Entretien du terrain de foot	3 100 €	EFFIVERT
DM2023-15	07/03/2023	Location toilette Pen Bé saison 2023	4 837,54 €	WC LOC
DM2023-16	07/03/2023	LOCATION toilette Pont Mahé saison 2023	2 895,52 €	WC LOC
DM2023-17	07/03/2023	Maintenance chaudière Mairie / Pompier /école	4 154 €	IDEX ENERGIE
DM2023-18	24/03/2023	concession cimetièrè n° 623 - AC 205	193 €	MENOURY G.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 21h33.